

Légation de Suisse  
en  
France

N° 11

Paris, le 3 mai 1911

personnel et  
confidentiel

Monsieur le Président

Il y a quinze jours, M. Cruppi me disait qu'il avait dû, pour ses débuts de Ministre des Affaires Étrangères, "prendre des responsabilités plus considérables, en un mois, que la plupart de ses prédécesseurs en deux ans."

Il y a trois semaines, il m'avait dit dans une soirée: "Entre nos deux pays devrait exister un accord parfait; il y a certaines choses qui ne vont pas; je Vous en reparlerai"

Accusé de réception, il me demanda, à la fin d'une conversation qui avait porté sur l'assistance des indigents, les fausses indications de provenance, l'arbitrage des turbines et autres affaires courantes, où auraient lieu les grandes manœuvres suisses de cette année - La question était posée lorsque nous étions debout près de la porte où M. Cruppi m'avait accompagné. Je répondis que, d'après les journaux, l'inspection d'entrée au service de la 1<sup>re</sup> division devait avoir lieu près de Nyon et celle de la 2<sup>ème</sup> division près de Morat, en sorte que les manœuvres se dérouleraient probablement entre ces deux points. - " Vos manœuvres sont donc toujours faites, contre la France, comme elles le furent de l'autonomie de la Suisse romande dans le Jura bernois?"

Monsieur  
Monsieur Ruchat  
Président de la Confédération  
Chef du Département Politique fédéral

38 Berne

Dodis





J'ai répondu que chaque corps d'armée manœuvrait généralement sur le terrain dans lequel il est recruté, et qu'il y a deux ans, le 3<sup>ème</sup> corps avait manœuvré entre Zurich et Schaffhouse, le long de la frontière du Rhin.

"Ne fait-on pas des agrandissements à la gare de Bâle river droite? Votre chef d'état-major n'est-il pas parent d'un général autrichien?" — Comme je ne voulais pas laisser disserter notre chef d'état-major par un ministre étranger, j'ai rompu les chiens en parlant des anciens services à l'étranger, de l'habitude des généraux de prendre du service en France ou en Autriche, de deux de mes anciens camarades de l'école de recrues qui étaient morts l'un comme général russe au Turkestan, l'autre pendant la guerre franco-allemande, et j'ai assuré en riant à Cruppi que notre chef d'état-major, qui est l'honneur même, était bien trop intelligent & bien trop patriote pour dire à son parent autre chose que ce qu'il lui plaît de dire; ce serait plutôt l'étranger qui pourrait être vrai.

"Pourquoi faites-vous au Jopin des fortifications formidables?"  
 R. Nos fortifications du Gothard ont été construites au début de la Triple Alliance pour enlever aux Italo-allemands la tentation de se donner la main à travers la Suisse; on aurait peut-être



meilleur fait, dès le début, de les construire près de Bellinzona, on se  
trouvait les anciennes fortifications, afin de barrer les passages de  
la Greina, du Luckmanier en même temps que le Gothard; c'est  
de une économie. Il n'y a rien de formidable à ces travaux qui,  
d'après les journaux, ont surtout consisté jusqu'ici dans la construction  
de chemins; j'ignore ce qu'on fera plus tard, mais le Tessin, où  
nous ne pouvons envoyer de troupes en hiver, lorsque les routes sont  
recouvertes de neige, que par la seule ligne du Gothard, est une région  
exposée qu'il a probablement été jugé prudent de munir de quelques  
forts; tout cela doit être plutôt modeste et coûter beaucoup moins que  
le quart d'une cuirasse nouvelle style.

M. Cruppi: "Vous n'avez rien à craindre des Italiens; ce  
n'est pas eux qui tenteraient de vous envahir."

Rejoux. Je suis heureux de vous entendre, mais vous savez qu'il  
faut en ce monde compter surtout sur soi-même; c'est difficile; c'est  
cher; une armée de milices coûte autant qu'une armée permanente  
en habillements, équipements, armements, munitions, réserves et  
magasins de toute sorte; nous tenons à faire notre devoir et sommes  
reconnaissants de tout ce que nos autorités ont fait dans les dernières  
années pour le développement des forces militaires du pays. — La  
conversation est alors tombée dans les généralités, mais, en  
me serrant la main sur le seuil de son cabinet, M. Cruppi a



résumé l'entretien : " Tout ce que je sais de votre organisation militaire  
 « et de l'esprit de votre population est admirable, et nous comptons  
 « que tout cela a pour but la défense de votre neutralité qui a été  
 « tant de fois si précieuse pour la France ».

On peut tirer de cette conversation la conclusion que M. Cruppi  
 a peut être reçu des Italiens quelques réminiscences au sujet de nos  
 travaux de défense du Tessin ; on peut constater qu'il affirme bien  
 catégoriquement l'absence de projets irrédentistes de l'Italie chez nous,  
 ce qui impliquerait une intimité franco-italienne plus considérable  
 que certains ne la supposent ; on peut en conclure enfin que quelqu'un  
 nous représente à Paris comme " ne faisant de manœuvres que  
 contre la France et l'Italie "

On peut enfin se demander par quelle singulière coïncidence,  
 le jour même où j'avais cet entretien, la " gazette de Lausanne " du  
 27 avril publiait une prétendue correspondance de Rome du 25  
 sur les participations du Tessin et l'amitié austro-suisse.

Hier, le Directeur politique au Ministère des Affaires étrangères  
 M. Bapst, que j'ai rencontré aux Champs Elysées en faisant nos  
 promenades hygiéniques respectives d'une demi heure à 8h<sup>30</sup> du matin,  
 m'a demandé ce que signifiait la grande gare que les Badais construisent



au Petit-Bâle. J'ai répondu que cette gare n'avait pu naturellement être agrandie qu'avec votre assentiment, ce qui impliquait que vous n'y voyiez pas de danger; que je connaissais ces travaux seulement par les journaux et que les allemands avaient construit des lignes stratégiques contourant le Canton de Schaffhouse et la portion du Canton de Bâle située sur la rive droite du Rhin, ce dont vous étiez charmé puisque cela écartait la tentation de faire passer en temps de guerre les troupes allemandes par le chemin de fer qui longe la rive droite de Rhin et dont une partie est suisse.

—

avec un vieux Ministre des affaires étrangères rompu aux manœuvres du métier, l'entretien dont j. viens de vous rendre compte aurait un caractère qu'il n'a peut être pas avec un Ministre nouveau, surtout étant données mes relations personnelles antérieures avec M. Crispien. Je ne pouvais pas cependant vous le laisser ignorer, dans un moment où les affaires de Morave peuvent prendre une importance générale européenne. Sans m'obliger naturellement en considérant cette lettre comme confidentielle; j. ne vois d'ailleurs pas de motif à ne pas la communiquer à ce titre à notre Service de l'Etat major si vous le jugez opportun.

Après, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération

Kerley